





RAPPORT PROVISOIRE SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

**Le troisième rapport du Comité permanent du
Travail de l'Emploi et de l'Immigration**

**Jean-Pierre Blackburn, député
Président**

Juin 1990

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 46

Le jeudi 31 mai 1990

Président: Jean-Pierre Blackburn

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 47

Thursday, May 31, 1990

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

RAPPORT PROVISOIRE SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

CONCERNANT:

Conférence - Ordre 1062 de Règlement sur
enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration

Y COMPRIS:

Troisième Rapport à la Chambre

RESPECTING:

Parliamentary Order 1062: Investigation into
demography and immigration levels

INCLUDING:

Third Report to the House

**Le troisième rapport du Comité permanent du
Travail, de l'Emploi et de l'Immigration**

**Jean-Pierre Blackburn, député
Président**

Second Session of the Thirty-ninth Parliament
1989-90

Second Session of the Thirty-ninth Parliament
1989-90

Juin 1990

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 40

Le jeudi 31 mai 1990

Président: Jean-Pierre Blackburn

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 40

Thursday, May 31, 1990

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent du

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Travail, de l'Emploi et de l'Immigration

Labour, Employment and Immigration

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration

Y COMPRIS:

Troisième Rapport à la Chambre

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), investigation into demography and immigration levels

INCLUDING:

Third Report to the House

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989-1990

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Dave Worthy

Membres

Edna Anderson
Warren Allmand
Harry Chadwick
Doug Fee
Dan Heap
Al Johnson
Fernand Jourdenais
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
George Proud
Cid Samson—(14)

(Quorum 8)

Attachés de recherche

Maureen Baker
Kevin Kerr
Margaret Young
Bibliothèque du Parlement

Le greffier du Comité

Monique Hamilton

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Dave Worthy

Members

Edna Anderson
Warren Allmand
Harry Chadwick
Doug Fee
Dan Heap
Al Johnson
Fernand Jourdenais
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
George Proud
Cid Samson—(14)

(Quorum 8)

Researchers

Maureen Baker
Kevin Kerr
Margaret Young
Library of Parliament

Monique Hamilton

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément à son mandat de l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a entrepris une enquête sur le changement démographique et les niveaux d'immigration.

CONTEXTE

À la fin de janvier 1990, le Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a entrepris une enquête sur le changement démographique et les niveaux d'immigration. Cette étude a fait ressortir l'intérêt de plus en plus marqué du public pour la question des niveaux d'immigration au Canada et a coïncidé avec la multiplication des consultations de la Ministre auprès du grand public. Qui plus est, l'enquête du Comité est intervenue directement après la publication des conclusions de l'Étude démographique, une étude menée par Santé et Bien-être Canada, en vue d'analyser les liens qui existent entre les caractéristiques démographiques telles : le vieillissement de la population et l'immigration, et une série de variables sociales et économiques. On s'attend que l'Étude et ses conclusions servent à l'élaboration d'une politique fédérale pour les années 90 et au-delà.

Le Comité a convoqué comme témoins un certain nombre de théoriciens pour qu'ils partagent le fruit de leur recherche sur : les répercussions des tendances démographiques; l'impact de l'immigration sur ces dernières et sur l'économie canadienne; la contribution des immigrants à la société canadienne; la composition du flux d'immigrants; et les niveaux d'immigration. Au cours de la prochaine étape de l'enquête, le Comité a l'intention d'inviter comme témoins des représentants d'organismes ethniques, culturels et autres afin d'entendre leur point de vue sur ces importantes questions.

Si le Comité publie le présent rapport provisoire, c'est à la demande expresse de la Ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour qu'elle puisse se pencher sur les avis du Comité avant de déposer, d'ici la fin de juin, son rapport sur les niveaux d'immigration pour la période comprise entre 1991 et 1995. Après le dépôt de ce rapport provisoire, le Comité poursuivra son enquête et mettra la dernière main à son rapport final.

TÉMOIGNAGES

Presque tous les témoins qui ont comparu devant le Comité jusqu'à maintenant ont abordé la question du vieillissement de la population et des mesures qu'on pourrait prendre, le cas échéant, pour le freiner ou le retarder. Tous ont reconnu le fait que ce phénomène était une conséquence inévitable de la dénatalité, une tendance commune à tous les pays occidentaux industrialisés. La plupart d'entre eux ont déclaré ou laissé entendre à ce sujet, que seule une hausse du taux de fécondité pourrait contrer le vieillissement de la population, bien qu'ils aient en outre fait remarquer que nous pourrions retarder quelque peu ce vieillissement en augmentant les niveaux d'immigration, ce qui nous donnerait plus de temps pour nous ajuster aux changements que celui-ci

entraînera. De même, même si la population du Canada diminuera tôt ou tard, étant donné l'effet des taux actuels de fécondité, on estime que chaque tranche de 60 000 immigrants supplémentaires par année retarde cette baisse de huit ou neuf ans.

Tous les témoins qui ont comparu devant le Comité ont fait valoir les aspects positifs de l'immigration pour le développement de la société canadienne. Ils ont souligné l'importante contribution des immigrants qui apportent au Canada leur savoir-faire, créent de nouveaux emplois, investissent de l'argent, augmentent la demande de consommation et enrichissent le milieu culturel.

Cependant, tous les témoins ont signalé que les immigrants ont tendance à s'installer dans les grands centres urbains du fait qu'ils y discernent les meilleures perspectives économiques. En outre, ils vont plus volontiers dans les régions à forte concentration d'immigrants parce qu'ils y trouvent souvent à se loger et à y travailler avec des membres de leur famille et des amis. Toutefois, à la question de savoir comment le Canada pourrait inciter les immigrants à s'installer ailleurs que dans les grandes régions métropolitaines du Canada, la plupart des témoins ont insisté sur le fait qu'il s'agit d'un problème de développement économique régional et ils n'ont présenté aucune solution viable pour résoudre ce problème.

Par ailleurs, plusieurs des témoins se sont dits d'avis que le Canada pourrait facilement accueillir plus d'immigrants qu'il ne le fait à l'heure actuelle, tout en signalant cependant, les pressions éventuelles qui s'exerceraient sur la société, particulièrement si l'économie devait ralentir et les perspectives d'emploi diminuer. Aussi, la plupart ont insisté sur l'importance pour le gouvernement de mettre en place des programmes afin d'aider les immigrants à s'adapter et à s'intégrer à notre société, plus particulièrement au moyen de cours de langue, d'éducation, de formation, d'aide à l'emploi, d'aide économique temporaire, d'équité en matière d'emploi et de lois anti-discriminatoires efficaces.

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de l'établissement de niveaux d'immigration optimum, aucun des témoins n'a proposé de réduire les niveaux actuels. Même si certains d'entre eux ont hésité quelque peu à répondre, la plupart ont laissé entendre que le Canada pourrait absorber entre 150 000 et 200 000 immigrants par année sans que cela pose des problèmes sociaux ou économiques. Seulement deux témoins ont proposé 250 000 immigrants par année, en soulignant que l'augmentation devrait être toutefois graduelle.

LA RÉALITÉ

Notons que le nombre de 200 000 immigrants semble une nette augmentation par rapport au niveau de 1985, lequel était de 84 302, celui de 1989 était de 150 000 à 160 000 et celui pour l'année 1990 étant de 165 000 à 175 000. En réalité, le nombre de nouveaux venus ayant le droit d'établissement a excédé les niveaux prévus et approche maintenant les 200 000. De plus, les niveaux prévus pour cette année ne tiennent pas compte du nombre considérable d'immigrants qui auront le droit d'établissement à mesure qu'est éliminé l'arriéré des demandes de statut de réfugié.

Aussi, en supposant que le nombre d'immigrants sera près de 200 000 cette année, soit une supposition prudente, l'arrivée d'immigrants aura en fait augmenté de quelque 137 pour cent en cinq ans, ce qui représente une croissance très rapide. Signalons que les niveaux d'immigration ont été supérieurs à 200 000 personnes que pendant 3 des 70 dernières années, telle que l'illustre les tableaux à l'appendice.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Dans les circonstances, le Comité est d'avis qu'une période de croissance moins rapide s'impose pour faire le point et, en particulier, pour mieux répondre aux besoins des nouveaux venus. Le pays fera preuve d'imprévoyance s'il ne prête pas l'oreille aux préoccupations des chercheurs sociaux et d'autres experts selon lesquels les niveaux réels actuels créent des problèmes dans certains domaines clés tels : les rapports sociaux, la forte concentration d'immigrants localisés presque uniquement dans les grands centres urbains, et l'intégration de ceux-ci.

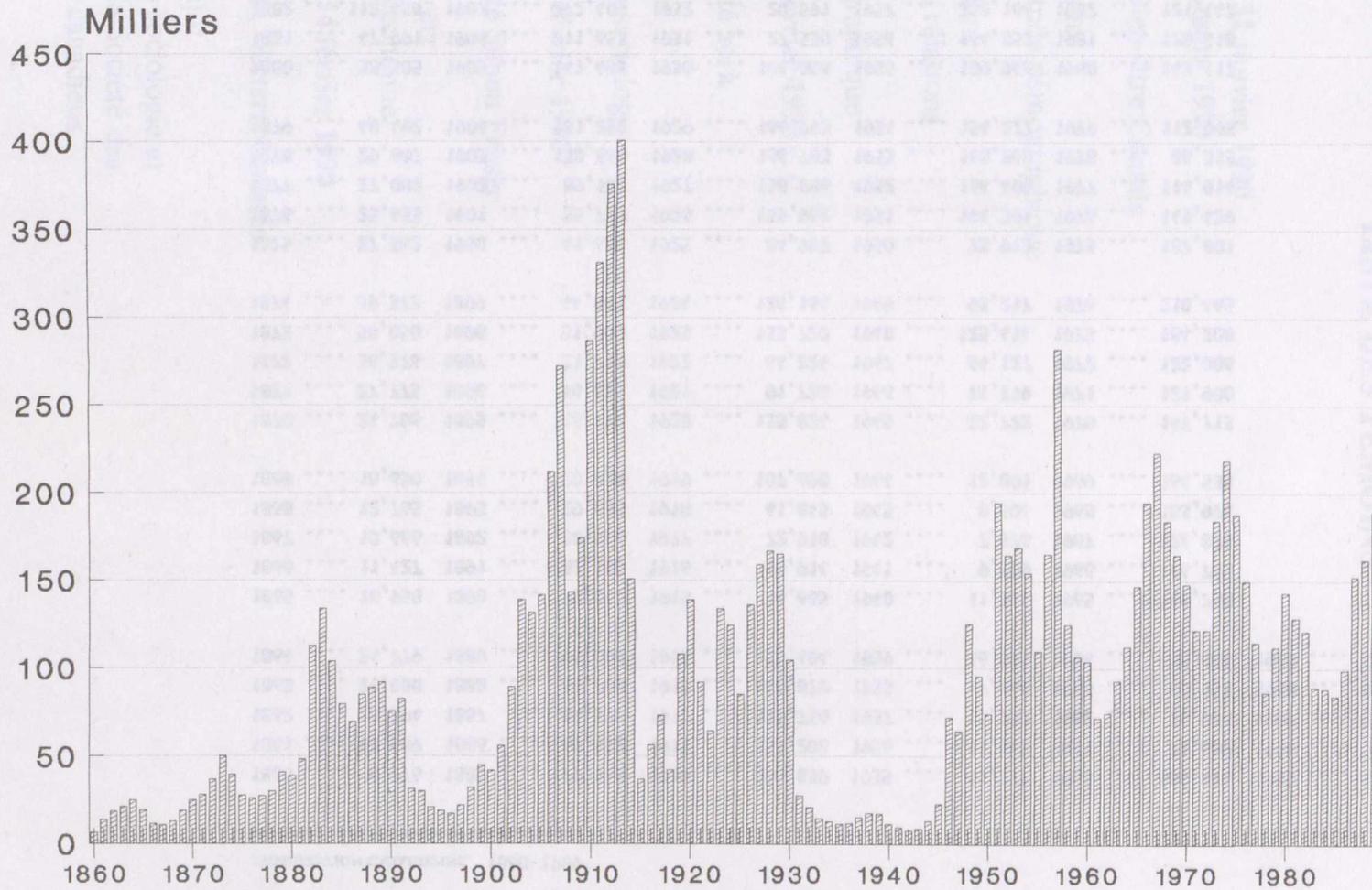
Une plus grande stabilité donnerait à nos services d'accueil le temps de rattraper la demande, à nos écoles l'occasion d'améliorer l'enseignement du français et de l'anglais prodigué aux nombreux enfants qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue, ainsi qu'à nos grandes villes la chance d'absorber pleinement le grand nombre d'immigrants qu'elles doivent accueillir depuis peu. C'est pourquoi le Comité conclut que les niveaux actuels (environ 200 000) apparaissent appropriés pour les deux prochaines années! Pendant cette période, le gouvernement et le Comité auront l'occasion d'évaluer si les programmes d'installation et les autres services sont suffisants pour répondre aux besoins des nouveaux immigrants. Après cette période, et dans la mesure où les services offerts seront appropriés, le Comité serait prêt à soutenir de modestes augmentations des niveaux d'immigrants.

TRAVAUX FUTURS

Dans son prochain rapport, outre qu'il examinera les services offerts aux immigrants dont il vient d'être question, le Comité se penchera attentivement sur la composition du mouvement d'immigration, aspect soulevé par la plupart des témoins. Nous nous attarderons à certains aspects clés entre autres : Quelle proportion d'immigrants devrions-nous admettre dans chacune des trois grandes catégories dont celle de la famille, des réfugiés, et des immigrants indépendants? Accordons-nous une importance suffisante aux immigrants choisis pour leurs qualifications sur le marché du travail? Devrions-nous étendre les programmes d'immigration qui sont directement axés sur la création d'emplois pour les Canadiens? En faisons-nous assez pour le rétablissement des réfugiés? Ce sont là des questions difficiles, mais le Comité croit que leur étude s'impose dans le cadre de tout examen sérieux de l'orientation de notre politique d'immigration.

Immigration au Canada, 1860 - 1989

Perspective historique



Source: Emploi et Immigration Canada, Dossier de référence, immigration 1989 (données préliminaires).

IMMIGRATION CANADIENNE, 1860-1989

1860	6,276	1885	79,169	1910	286,839	1935	11,277	1960	104,111	1985	84,302
1861	13,589	1886	69,152	1911	331,288	1936	11,643	1961	71,689	1986	99,219
1862	18,294	1887	84,526	1912	375,756	1937	15,101	1962	74,586	1987	152,098
1863	21,000	1888	88,766	1913	400,870	1938	17,244	1963	93,151	1988	161,929
1864	24,779	1889	91,600	1914	150,484	1939	16,994	1964	112,606	1989	189,199
1865	18,958	1890	75,067	1915	36,665	1940	11,324	1965	146,758			
1866	11,427	1891	82,165	1916	55,914	1941	9,329	1966	194,743			
1867	10,666	1892	30,996	1917	72,910	1942	7,576	1967	222,876			
1868	12,765	1893	29,633	1918	41,845	1943	8,504	1968	183,974			
1869	18,630	1894	20,829	1919	107,698	1944	12,801	1969	164,531			
1870	24,706	1895	18,790	1920	138,824	1945	22,722	1970	147,713			
1871	27,773	1896	16,835	1921	91,728	1946	71,719	1971	121,900			
1872	36,578	1897	21,716	1922	64,224	1947	64,127	1972	122,006			
1873	50,050	1898	31,900	1923	133,729	1948	125,414	1973	184,200			
1874	39,373	1899	44,543	1924	124,164	1949	95,217	1974	218,465			
1875	27,382	1900	41,681	1925	84,907	1950	73,912	1975	187,881			
1876	25,633	1901	55,747	1926	135,982	1951	194,391	1976	149,429			
1877	27,082	1902	89,102	1927	158,886	1952	164,498	1977	114,914			
1878	29,807	1903	138,660	1928	166,783	1953	168,868	1978	86,313			
1879	40,492	1904	131,252	1929	164,993	1954	154,227	1979	112,093			
1880	38,505	1905	141,465	1930	104,806	1955	109,946	1980	143,117			
1881	47,991	1906	211,653	1931	27,530	1956	164,857	1981	128,618			
1882	112,458	1907	272,409	1932	20,591	1957	282,164	1982	121,147			
1883	133,624	1908	143,326	1933	14,382	1958	124,851	1983	89,157			
1884	103,824	1909	173,694	1934	12,476	1959	106,928	1984	88,239			

ANNEXE B
LISTE DES TÉMOINS

Le mercredi, 31 janvier 1990

Le mardi, 20 mars 1990

De Santé et Bien-être Canada

Michael Murphy
Secrétaire, Étude démographique

Krystyna Rudko
Directeur des relations
extérieures
Étude démographique

Le mardi, 6 février 1990

De l'Université York

Alan Simmons
Professeur de sociologie

Le mardi, 13 février 1990

De l'Université Simon Fraser

Don J. DeVoretz
Professeur d'économie

Le mercredi, 14 février 1990

De l'Université Western Ontario

Roderic Beaujot
Professeur de sociologie et
président de la Société des
démographes canadiens

Le mercredi, 21 février 1990

De l'Université McGill

Morton Weinfeld
Professeur associé et président
Département de la sociologie

Le mardi, 6 mars 1990

De l'Université de Toronto

Jeffrey Reitz
Professeur de sociologie
Centre des relations
industrielles

Le jeudi, 8 mars 1990

De l'Université de Toronto

Warren Kalbach
Professeur de sociologie

Le jeudi, 15 mars 1990

De l'Université de Montréal

Jacques Henripin
Professeur de démographie

Le jeudi, 22 mars 1990

De l'Université Wilfrid Laurier

William Marr
Professeur d'économie

Le mardi, 27 mars 1990

De l'Université Carleton

John Samuel
Professeur adjoint de
sociologie et d'anthropologie

Le mardi, 15 mai 1990

**De l'Institut de recherches
politiques**

Shirley B. Seward

Directrice

Études en politique sociale

Le mardi, 22 mai 1990

Du Conseil Économique du Canada

Neil Swan

Directeur de la recherche

Le jeudi, 24 mai 1990

De l'Université de Toronto

David Foot

Professeur de sciences
économiques

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 26, 33, 34, 37, 38, 39 et 40 qui contient le rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

(Traduction)

JEAN-PIERRE BLACKBURN.

Membres du Comité présents: Edgar Anderson, Jean-Pierre Blackburn, Fernand Jovanovski, Ailze Koury et Dawn Worthy.

Membres suppléants présents: Al Horning remplace Dong Pei; Joe Fontana remplace Warren Albano; Ron Fisher remplace Dan Beap.

Ancien présent: De la Bibliothèque de l'Université: Kevin Kerr, spécialiste de recherche.

Conformément à l'article RES(2) du Règlement, une enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration.

Il est proposé, — Que le Comité présente son rapport informatif initial sur la démographie et les niveaux d'immigration le mardi 5 juin 1990.

Il est proposé — Que la motion soit modifiée de la manière suivante: remplacer mardi 5 juin 1990 par mercredi 6 juin 1990.

Après débat, l'amendement, mis aux voix à main levée, est rejeté.

Après débat, le motion, mise aux voix à main levée, est adoptée.

Il est proposé — Que une phrase exprimant le point de vue minoritaire libéral et semi-démocratique soit ajoutée au rapport du Comité.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée.

Il est convenu, — Que le président soit autorisé à faire des changements de langue (typographie, grammaire, traduction, etc.) au rapport.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 31 MAI 1990

(51)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit aujourd'hui à huis clos à 12 h 20, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Comité présents: Edna Anderson, Jean-Pierre Blackburn, Fernand Jourdenais, Allan Koury et Dave Worthy.

Membres suppléants présents: Al Horning remplace Doug Fee; Joe Fontana remplace Warren Allmand; Ron Fisher remplace Dan Heap.

Aussi présent: De la Bibliothèque du Parlement: Kevin Kerr, attaché de recherche.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur la démographie et les niveaux d'immigration.

Il est proposé,—Que le Comité présente son rapport intérimaire modifié sur la démographie et les niveaux d'immigration le mardi 5 juin 1990.

Il est proposé,—Que la motion soit modifiée de la manière suivante: remplacer «mardi 5 juin 1990» par «mercredi 6 juin 1990».

Après débat, l'amendement, mis aux voix à main levée, est rejeté.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée.

Il est proposé,—Qu'une annexe exprimant le point de vue minoritaire libéral et néo-démocrate soit ajoutée au rapport du Comité.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée.

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à faire des changements de forme (typographie, grammaire, traduction, etc.) au rapport.

Il est convenu,—Que le Comité fasse tirer 550 exemplaires de son rapport, format tête-bêche.

À 12 h 51, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Monique Hamilton

